

Calendrier de collecte et guide 2020

POUR LE TRI DE VOS DÉCHETS

CHÂTENAY-MALABRY

valleesud.fr

























SOMMAIRE

- 4 | W | TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT!
- 5 ZÉRO DÉCHET
- 6 EMBALLAGES ET PAPIERS
- 7 VERRE
- 8 VÉGÉTAUX DE JARDIN
- 9 YÉGÉTAUX DE CUISINE ET DE JARDIN COMPOSTAGE
- 10 H TEXTILES
- 11 ORDURES MÉNAGÈRES
- 12 MOBILIER ET ÉQUIPEMENTS D'AMEUBLEMENT
- 13 NOUVEAU VALLÉE SUD RECYCLE ENLÈVEMENT ENCOMBRANTS À LA DEMANDE
- 14 DÉCHÈTERIES GRATUITES
- 15 DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES
- 16 PRODUITS TOXIQUES
- 17 DÉCHETS MÉDICAUX
- 18 MES JOURS DE COLLECTE
- 20-28 ELISTING DES RUES
 - 29 NOTES
 - 2 | GUIDE DU TRI DE VALLÉE SUD GRAND PARIS . CHÂTENAY-MALABRY



Jean-Didier BERGERPrésident de Vallée Sud - Grand Paris
Maire de Clamart



Georges SIFFREDIMaire de Châtenay-Malabry
Vice-Président de Vallée Sud - Grand Paris

Chère Madame, Cher Monsieur,

Après avoir lancé il y a trois ans un nouveau marché de collecte de déchets destiné à être plus écologique et plus durable, lequel a généré des économies majeures et permis une baisse du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), Vallée Sud – Grand Paris souhaite poursuivre sa politique environnementale en matière de réduction des déchets.

Le Territoire a lancé une campagne de distribution de composteurs gratuits pour les pavillons du Territoire. Plus de 3000 composteurs ont été distribués sur le Territoire, un dispositif apprécié des Châtenaisiens qui ont particulièrement bien joué le jeu! Cette distribution gratuite est assurée jusqu'au 7 décembre 2019

La ville de Châtenay-Malabry expérimente par ailleurs la collecte des biodéchets dans les cantines scolaires. Les établissements test de Châtenay Malabry seront les écoles Jules-Verne, le lycée Emmanuel Mounier et le Collège Masaryk. L'enjeu est de généraliser la collecte des biodéchets en 2024 sur l'ensemble du Territoire.

Enfin, la ville de Châtenay-Malabry a été choisie comme « ville test » pour l'expérimentation « Vallée Sud Recycle, enlèvement de vos encombrants à la demande », dispositif de ramassage des encombrants sur rendez-vous mis en place à titre expérimental sur 3 villes du Territoire. Nous vous invitons à le tester!

Comme vous pouvez le constater, les initiatives ne manquent pas et démontrent que notre Territoire sait être innovant en termes de réduction des déchets. Mieux trier cela commence aussi en respectant les bons gestes du tri, que vous retrouverez dans ce guide où vous pourrez détacher votre « mémo tri » et personnaliser votre calendrier annuel.

Restant à votre écoute, nous vous remercions de votre participation à cette démarche d'intérêt général.

een Didick Dugue

Tous les emballages et papiers se trient!

Avec Vallée Sud - Grand Paris tout se trie bien, tout se trie mieux!

Pensez à bien trier vos déchets en mettant dans votre bac jaune :

Les pots et tubes (yaourts, beurre, etc...)









Les films, sacs vides et blister en plastique même biodégradables



Le petit aluminium (capsules de café et de bouteilles, bougies chauffe plat, couvercles de bocaux, etc...)



et toujours aussi dans le <mark>bac</mark> jaune, bien vidés et en vrac :

Les papiers, emballages et briques en carton



Les bouteilles, bidons et flacons en plastique



Les emballages en métal



Je réduis mes déchets! Adoptez le ZÉR déchet

En 2017, chaque habitant du Territoire a produit en moyenne 397 kilos de déchets. Il est nécessaire de diminuer ce chiffre pour améliorer notre environnement. Aussi, ce constat donne des pistes de réflexion sur nos modes de consommation ainsi qu'une démarche à suivre afin de réduire nos déchets. L'objectif n'est pas de se priver mais de se responsabiliser, de questionner l'ensemble de ses habitudes et de ses besoins et de consommer intelligemment.

COMMENT FAIRE MIEUX? APPLIQUER LA RÈGLE DES 5R!

La franco-américaine Béa Johnson préconise les 5R (à respecter dans l'ordre) : Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler et Rendre à la terre.

RÉDUTRE
Ce dont on a besoin
REFUSER
Ce dont on n'a pas besoin



RÉUTILISER RECYCLER

Réutiliser ce que nous utilisons et ne pouvons ni refuser, ni réduire

Recycler la matière en respectant les principes du tri sélectif

RENDRE (À LA TERRE)

Composter le reste

QUELQUES CONSEILS POUR DIMINUER VOS DÉCHETS MÉNAGERS

Pour les courses, je pense à ce dont j'ai besoin

- ▶ Je planifie mes courses pour éviter le gaspillage alimentaire
- le remplace les sacs jetables par des cabas réutilisables pour faire les courses
- > J'achète mes aliments en vrac et peu emballés

Pour l'hygiène et le ménage, je limite les produits cosmétiques et ménagers

- > Je remplace les solutions jetables telles que l'essuie-tout, les lingettes ménagères et de toilettes ietables par des cotons et textiles lavables
- > Je remplace les savons liquides par des savons solides sans emballage

A la cuisine, j'imagine de bons repas

- > J'utilise un livre de recettes pour consommer la juste quantité
- > J'utilise une cafetière à l'italienne ou à piston sans filtre et sans capsule
- ➤ Je cuisine les restes

Au quotidien, je prolonge la durée de vie de mes objets

> Je répare mes équipements électroménagers et d'ameublement.







IUU3 LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

Bouteilles, bidons et flacons en plastique

Boîtes et cartons d'emballages, briques alimentaires

Papiers, journaux, magazines, livres, enveloppes, cahiers

Conserves, barquettes, bouteilles et capsules en aluminium, canettes, aérosols sans symbole « produits dangereux ou inflammables »

Pots de yaourts, barquettes en plastique et en polystyrène,

films et sacs en plastique, tubes



La collecte des bacs a lieu le matin à partir de 6h ou l'après-midi à partir du matin et avant 15h pour la collecte de l'après-midi. Pour ne pas gêner la c



Je bois l'eau du robinet.

Je prends des sacs réutilisables en tissus pour les fruits et les légumes.

Un doute?

Je visionne mon tuto

« Tri » sur valleesud.fr

CONSEIL DE TR

Si la capacité de vos bacs s'avère insuffisante ou si vous souhaitez des bacs supplémentaires, faites en la demande gratuitement!

(11111111)

Dans le bac, jetez en vrac les emballages vidés, sans les imbriquer!









EMBALLAGES À TRIER

Bouteilles, pots, bocaux, bouteilles de parfum



ATTENTION pas de verre à boire







Je réutilise mes bouteilles et mes bocaux pour stocker mes denrées ou acheter en vrac.

r de 15h. Les bacs doivent être sortis la veille au soir ou avant 6h pour la collecte irculation des piétons, merci de rentrer vos bacs le plus tôt possible après la collecte.

LE SAVIEZ-VOUS?



Les bouchons, capsules et couvercles sont à jeter dans le **bac jaune**. Les bouchons en matière synthétique et en liège sont à jeter dans le **bac des ordures ménagères**.

CONSEILS DE TRI

Points d'apport volontaire : pensez à la tranquillité et au sommeil de vos voisins, déposez le verre dans la journée, entre 8h et 20h.







MES VÉGÉTAUX À COMPOSTER

Tonte de pelouse et taille de haie Fleurs coupées et feuilles mortes

Petits branchages en fagots bien liés (moins de 5 cm de diamètre et moins de 1,5 m de long)







Je pratique le paillage

IMPORTANT!



La collecte s'effectue par bac.



La collecte des déchets végétaux a lieu chaque semaine, de début mars à début décembre, le matin à partir de 6h. Les bacs doivent être sortis la veille au soir ou avant 6h.



Lors des premières et dernières collectes, en raison du gel et des basses températures qui peuvent abîmer les cuves des bacs, certaines collectes sont susceptibles d'être reportées.



Une collecte en porte à porte est mise en place pour votre sapin de Noël. Les sacs à sapin sont désormais acceptés.

Reportez-vous au mémo des jours de collecte en page 18

CONSEIL DE TRI

Ne jetez pas les déchets végétaux dans un sac plastique, même biodégradable.



Composteur ou lombricomposteur





MES VÉGÉTAUX À COMPOSTER

Tous déchets d'origine végétale (et non animale)



Déchets de la cuisine et de la maison (composteur et lombricomposteur) Epluchures de fruits et légumes, thé, tisane (en vrac ou en sachet en papier), café, papier essuie-tout, papier journal, papier kraft, cartons bruns, boîtes d'oeufs en carton...

Déchets du jardin (composteur)

Fleurs fanées, tailles de haies et d'arbustes découpées ou broyées, feuilles mortes, tontes de gazon (en petite quantité)...



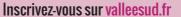


Je visionne mes tutos « Compostage » sur valleesud.fr



LE SAVIEZ-VOUS?

Vallée Sud - Grand Paris propose gratuitement des composteurs individuels pour les jardins et des lombricomposteurs pour les appartements. Ils seront fournis aux habitants du territoire lors de séances de formation et de distribution.











TEXTILES ACCEPTÉS



Le linge de maison ou d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux)

Les chaussures et articles de maroquinerie









Je répare ou customise mes vêtements. Je transforme mes vieux T-shirts en chiffon.



POINTS DE COLLECTE

Géolocalisez vos points de dépots sur

lafibredutri.fr

Les vêtements doivent être propres, secs et les chaussures nouées par paire. Le tout emballé dans des sacs fermés!









CE QUI RESTE APRÈS AVOIR FAIT LE TRI

Exemples :

Restes d'aliments (viande, poisson), miroirs, pots de fleurs, textiles souillés, couches, lingettes, vaisselle cassée...







Je lutte contre le gaspillage alimentaire. Je fais une liste de course.



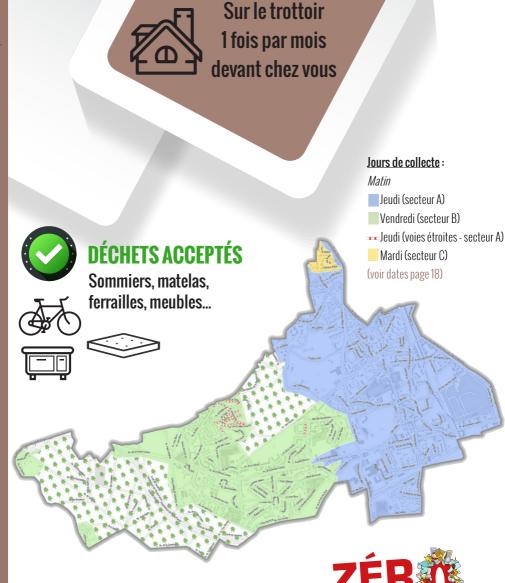
La collecte des bacs a lieu le matin à partir de 6h ou l'après-midi à partir de 15h. Les bacs doivent être sortis la veille au soir ou avant 6h pour la collecte du matin et avant 15h pour la collecte de l'après-midi. Pour ne pas gêner la circulation des piétons, merci de rentrer vos bacs le plus tôt possible après la collecte.

CONSEIL DE TRI

Dans le bac, jetez les ordures ménagères dans un sac bien fermé.

Le dépôt de déchet au sol est interdit!





Je répare, je relooke ou je donne mon mobilier.

Un objet inclassable?Rendez-vous sur valleesud.fr

CONSEIL DE TRI

Les déchets doivent être sortis sur le trottoir la veille au soir du jour de collecte et ne doivent pas gêner la circulation des piétons.







OBJETS ACCEPTÉS

Mobilier et équipements d'ameublement



Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)



Produits toxiques

Déchets de démolition et de bricolage



NOUVEAU!

Vallée Sud - Grand Paris vous propose une collecte complémentaire sur rendez-vous.

Ce service de proximité mis en place dans le cadre de notre politique d'amélioration continue des collectes, permettra un traitement plus souple et adapté à vos besoins.

Inscrivez-vous gratuitement sur le site valleesud.fr rubrique collecte des déchets.

IMPORTANT

- 1- Je fais ma demande sur valleesud.fr
- 2-Je présente mes déchets sur la voie publique, au droit de mon domicile avec mon OR code bien en évidence
- 3-Je veille à ne pas gêner la circulation des piétons

Votre dépôt doit être effectué la demi-journée précédent votre rendez-vous.

CONSEIL DE TRI





Je privilégie la réparation, le don ou l'échange avant de faire appel à ce service.





LA DÉCHÈTERIE DE VERRIÈRES-LE-BUISSON

À l'angle de l'avenue Georges-Pompidou et de la rue du Paradis

🗰 Du lundi au samedi de 10h à 12h15 et de 13h30 à 18h30 (fermeture à 19h30 du 1er mars au 30 septembre). Le dimanche de 9h à 12h15. Ouverte tous les jours fériés, sauf le 1er janvier, le 1er mai et les 24, 25 et 31 décembre.

DÉCHETS ACCEPTÉS

Cartons, ferrailles et métaux non ferreux, moquette, polystyrène, vitrage, plastique.

Déchets d'ameublement (literie, chaise, armoire, table...), déchets végétaux, gravats, terre, matériaux de démolition ou de bricolage bois (palettes, cagettes, bois massif...), textiles, déchets avec symbole dangereux ou inflammable (solvants, peintures, aérosols, vernis, colles, produits phytosanitaires...), huiles usagées.

Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) (petits et gros électroménagers, écrans, matériel informatique...), lampes usagées, piles et accumulateurs, batteries, cartouches, toners et pneus non jantés.

LES DÉCHÈTERIES MOBILES

Le Plessis-Robinson : Parking Novéos - 8 avenue Descartes

the Le 4° samedi du mois de 9h à 18h

Bourg-la-Reine : Centre technique municipal - 29 rue de la Bièvre iii Le 3º samedi du mois de 9h à 13h



Cartons et papiers, ferrailles et métaux, encombrants ménagers (moquette, isolant, plastique...). Mobilier (literie, chaise, rangement, table...), déchets végétaux, gravats, terre, matériaux de démolition et bricolage, bois. Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) (petits et gros électroménagers, écrans, matériel informatique...).

Réservées aux particuliers. Les véhicules de type utilitaire (fourgon, camionnette, etc.) ou d'une hauteur supérieure à 1,90m sont interdits sur les déchèteries fixes et mobiles. Le dépôt des déchets est limité à 2m3 par semaine. Pour connaître toutes les autres déchèteries mobiles : valleesud.fr

MPORTANT! 譚麗園



Accès gratuit et réservé aux particuliers, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.





Points de collecte En déchèterie



DÉCHETS ACCEPTÉS



Petits et gros électroménagers : fours, lave-linge, réfrigérateurs, congélateurs, chauffe-eau, téléphones, portables, jouets à piles, matériel de bricolage, écrans (TV, ordinateurs)...



Un DEEE est un déchet d'équipement électrique et électronique, qui doit être déposé **auprès des magasins qui commercialisent ces matériels**. La reprise est obligatoire et gratuite ; même lors d'une livraison et commande par internet.

Toutefois, vous pouvez aussi déposer vos objets aux points de collectes ou en déchèteries.

INTERDITS sur le trottoir!

(en dehors d'une collecte Vallée Sud Recycle)







IMPORTANT!



Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous risquez une amende forfaitaire.

Je privilégie les objets alimentés sur secteur pour limiter les pollutions et je répare mon matériel.





Tout ce qui fonctionne avec des piles, une batterie ou à l'électricité se trie.







PRODUITS ACCEPTÉS

Pots de peinture et pinceaux souillés Solvants, produits d'entretien (javel...)

Huiles alimentaires usagées et huiles de vidange

Batteries, piles, ampoules et néons

Herbicides, insecticides et produits similaires

Radiographies

Bombes aérosols avec symbole "produits dangereux ou inflammables"

DÉCHETS ÉGALEMENT ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE DE VERRIÈRES-LE-BUISSON



Marché du Centre (rue Jean Longuet)

iii 1er vendredi du mois de 10h à 12h

Devant l'Intermarché (440 avenue de la Division Leclerc) i 3º mercredi du mois de 14h à 18h

(voir les dates page 18)



J'utilise des produits écolahellisés

CONSEIL DE TRI

Je ne déverse aucun produit dans l'évier, dans les toilettes et dans le caniveau.





MÉDICAMENTS

Les médicaments non utilisés ou périmés doivent être rapportés en pharmacie sans leurs emballages cartons. Toutes les pharmacies participent au recyclage et à la valorisation des médicaments pour préserver l'environnement et éviter les pollutions de l'eau et de l'air.



DÉCHETS PIQUANTS OU TRANCHANTS

Seringues, aiguilles, lames...

LE SAVIEZ-VOUS?

- Collecte gratuite réservée aux personnes en auto-traitement.

 Les déchets de soins médicaux, aussi appelés DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) doivent être rapportés auprès des pharmacies référencées comme point de collecte. Toutes les pharmacies délivrent gratuitement les contenants homologués permettant le stockage de ces déchets.

> **Géolocalisez vos pharmacies** partenaires sur www.dastri.fr





Les emballages des médicaments sont à jeter dans la poubelle des emballages et papiers.

Mes jours de collecte 2020

Cochez les secteurs dont vous dépendez afin de visualiser en un clin d'œil vos jours de collecte!





VERRE

Jeudi matin Jeudi soir Vendredi matin	Vendredi soir
(semaine paire) (semaine paire) (semaine paire)	(semaine paire)
9 - 23 janvier 6 - 20 février 6 - 20 février 5 - 19 mars 2 - 16 - 30 avril 14 - 28 mai 11 - 25 juin 9 - 23 juillet 6 - 20 août 3 - 17 septembre 1 - 15 - 29 octobre 12 - 26 novembre 10 - 24 décembre 10 - 24 décembre 10 - 24 janvier 7 - 21 février 6 - 20 mars 3 - 17 avril 1 - 15 - 29 mai 1 - 2 - 26 juin 2 - 26 novembre 1 - 15 - 29 octobre 1 - 15 - 29 octobre 1 - 24 décembre 1 - 25 décembre	2 - 16 - 30 octobre 13 - 27 novembre



VENDREDI

MERCREDI

Marché du Centre 1er vendredi du mois de 10h à 12h	Intermarché 3ème mercredi du mois de 14h à 18h
3 janvier	15 janvier
7 février	19 février
6 mars	18 mars
3 avril	15 avril
1 mai	20 mai
5 juin	17 juin
3 juillet	15 juillet
7 août	19 août
4 septembre	16 septembre
2 octobre	21 octobre
6 novembre	18 novembre



Durant les 3 premières semaines de ianvier (se reporter au jour de votre collecte des déchets végétaux) :

Lundi matin: 6-13-20 janvier Mardi matin: 7-14-21 janvier



ORDURES MÉNAGÈRES

- Mardi et samedi matin
- Mardi et samedi soir
- Mardi, jeudi et samedi soir



4 décembre

EMBALLAGES FT PAPIFRS

16 décembre

- Mercredi matin
- Mercredi soir

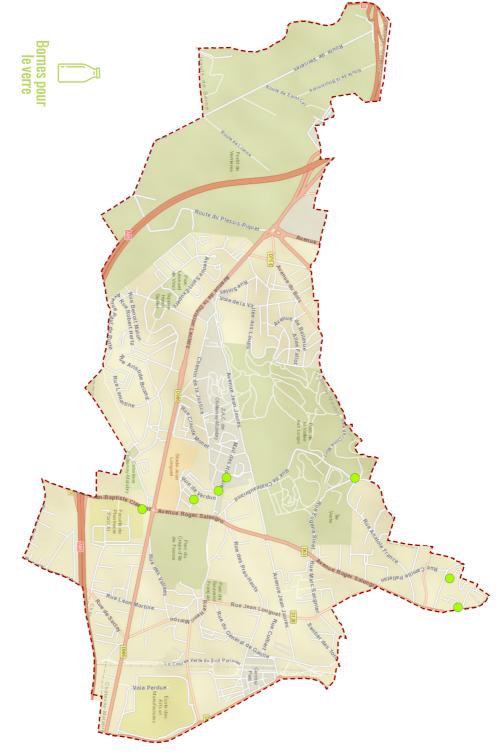


VÉGÉTAUX DE JARDIN

, :	
LUNDI MATIN	MARDI MATIN
Lundi matin du 2 mars au 30 novembre inclus	Mardi matin du 3 mars au 1 décembre inclus
2 - 9 - 16 - 23 - 30 mars 6 - 13 - 20 - 27 avril 4 - 11 - 18 - 25 mai 1 - 8 - 15 - 22 - 29 juin 6 - 13 - 20 - 27 juillet 3 - 10 - 17 - 24 - 31 août 7 - 14 - 21 - 28 septembre 5 - 12 - 19 - 26 octobre 2 - 9 - 16 - 23 - 30 novembre	3-10-17-24-31 mars 7-14-21-28 avril 5-12-19-26 mai 2-9-16-23-30 juin 7-14-21-28 juillet 4-11-18-25 août 1-8-15-22-29 septembre 6-13-20-27 octobre 3-10-17-24 novembre 1 décembre



D MINICOPLEMENT						
■ SECTEUR A	SECTEUR B	SECTEUR C				
1er jeudi du mois	1er vendredi du mois	2 ^{ème} mardi du mois				
2 janvier	3 janvier	14 janvier				
6 février	7 février	11 février				
5 mars	6 mars	10 mars				
2 avril	3 avril	14 avril				
7 mai	1 mai	12 mai				
4 juin	5 juin	9 iuin				
2 juillet	3 juillet	14 iuillet				
6 août	7 août	11 août				
3 septembre	4 septembre	8 septembre				
1 octobre	2 octobre	13 octobre				
5 novembre	6 novembre	10 novembre				
3 décembre	4 décembre	8 décembre				





				於	
Albert Thomas (avenue)	Bornes enterré	es 6 avenue Albert Thomas - 2	2 rue Edouard Vaillant	Mardi matin	Secteur B
Allende (carrefour)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Mardi	Secteur A
Alphonse Lavallée (rue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Amélie (rue)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Anatole France (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Anatole France (92 rue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
André Louis (allée) (abri conteneur à l'entrée de l'allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur1	Lundi matin	Secteur B
André Malraux (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Angélique (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur1	Lundi matin	Secteur B
Aristide Briand (rue)	Bornes enterrées	17 rue Aristide Briand - 7 plac	e François Simiand	Mardi matin	Secteur B
Auguste Pouillé (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Auguste Renoir (rue)	Bornes enterrées 2/4 ro	ue Auguste Renoir en face du	9 rue Auguste Renoir	Lundi matin	Secteur B
Aulnay (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Aulnay (148 rue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Aulnes (allée des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Aulnes (1 allée des)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Avenir (impasse de l')	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Lundi matin	Secteur A
Baleine (place de la)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Baleine (1 place de la)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Bassompierre (square)	Bornes enterrées 2	square Bassompierre en face	du 2 rue Robert Hertz	Mardi matin	Secteur B
Bassompierre (2 square) Oardin d'enfant privé associatif Les Coquelicots)	Bornes enterrées 2 so	quare Bassompierre en face d	u 2 rue Robert Hertz	Mardi matin	Secteur B
Bel-Air (avenue de)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Bellevue (avenue de)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Benoist (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Benoît Malon (rue)		84 rue Robert Hertz - 6/8 rue 1 face du 10 rue Benoit Malon)		Mardi matin	Secteur B
Benoît Malon (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur1	Mardi matin	Secteur B
Benoît Malon (18-22 rue) (Crèche familiale municipale Tony Lainé)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur1	Mardi matin	Secteur B
Bergneustadt (rond point de)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Bièvres(route de)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
Bocage (allée du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur1	Lundi matin	Secteur B
Bois (avenue du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur1	Lundi matin	Secteur B
Bois de Verrières (avenue du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Bouillons (sentier) des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Briaude (sentier de la)		Bornes enterrées		Mardi matin	Secteur A
Cachalot (impasse du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A

				菸	
Camille Pelletan (rue)					
du n°1 à 45 (côté impair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
du n°2 à 40 (côté pair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
du n°42 à 66 (côté pair)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur C
du n°47 à 59 (ou 1/4 allée des Maronniers) (côté impair)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur C
Cèdre (allée du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Lundi matin	Secteur A
Cèdre (1 allée du)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Lundi matin	Secteur A
Centrale (place)	Mardi et samedi soir	Bornes enterrées Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Cerisiers (rue des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Charles Gounod (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Charles Longuet (rue)	Bornes enterrées 6/8	rue Charles Longuet - 15/17 r	ue Charles Longuet	Mardi matin	Secteur B
Charles Longuet (1 rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
Chastenaye (avenue de)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Châtaigneraie (allée de la)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 3	Mardi matin	Secteur B
Chateaubriand (rue de)					
du n°1 à 35 (côté impair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4		
du n°2 à 26 (côté pair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	ldidi.	Secteur A
du n°28 à 128 (côté pair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	
du n°37 à 127 (côté impair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2		
Chateaubriand (127 rue de)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Châtenay (chemin de)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Claude Debussy (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Claude Monet (rue)	à l'angle rue Claude Monet	Bornes enterrées / rue Paul Cézanne (en face	du 13/15 rue Claude Monet)	Lundi matin	Secteur B
Clément Ader (allée)	entre l'allée Clément	Bornes enterrées Ader et l'allée Gabriel Voisin	-1 square Henri Sellier	Mardi matin	Secteur B
Clos du Merisier (impasse du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Colbert (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Colbert (2 rue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Corneille (route Forestière de la)	en face du 21/23 r	Bornes enterrées ue Marie Bonnevial - square F	Paul Vallant Couturier	Mardi matin	Secteur B
Corneille (route Forestière de la) (bacs de l'école et du collège)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
Croix blanche (chemin de la)					
du n°1 à 3 (côté impair)				Mardi matin	
du n°2 à 4 (côté pair)	- Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
du n°3 à 7 (côté impair)	marui et sambul sull	mororour son	OUULUI T	Lundi matin	Gootbul A
du n°6 à 8 (côté pair)				Lundi matin	

				癸	
Croix Blanche (2 chemin de la)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Lundi matin	Secteur A
Cyrano de Bergerac (place)	Bornes enterrées 1 allé	e Giuseppe Verdi / 14-16 aven	ue des frères Mongolfier	Mardi matin	Secteur B
Division Leclerc (avenue de la)					
du n°1 à 325 (côté impair)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir		Mardi matin	
du n°2 à 222 (côté pair)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Ct	Mardi matin	
du n°240 à 348 (côté pair)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4 du n°1 au 94 puis secteur 3 du n°95 au 221	Lundi matin	Secteur A du n°1 au 291 puis
du 349 à 359 (côté impair)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	puis secteur 1 du n°222 au 444	Mardi matin	secteur B du n°293 au 444
du n°327 à 347 (côté impair)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	au 1111	Lundi matin	
du n°348 à 444 (côté pair)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir		Lundi matin	
Division Leclerc (30 avenue de la)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Division Leclerc (42 avenue de la)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Division Leclerc (112 avenue de la)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Division Leclerc (142 avenue de la)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Division Leclerc (422 avenue de la)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Dix-neuf Mars 1962 (carrefour du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Docteur Le Savoureux (rue du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Du n°73 au n°35 et du n°78 au n°38 : vendredi soir en semaine paire. Du n°36 au n°2 et le n°1 : vendredi matin en semaine paire	Lundi matin	Secteur A
Droits de l'Homme (place des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Echelle (allée de l')	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Edith Piaf (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Edouard Depreux (avenue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Edouard Vaillant (rue)	Bornes enterrées :	2 rue Edouard Vaillant - 6 aver	ue Albert Thomas	Mardi matin	Secteur B
Edouard Vaillant (2 rue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	PAVE	Mardi matin	Secteur B
Egalité (rue de l')	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Egalité (17 rue de l')	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Eglise (place de l')	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Eglise (rue de)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Emile Durkheim (rue)	Bornes enterrées 29 ru	e Emile Durkheim - en face di	29 rue Edouard Vaillant	Mardi matin	Secteur B
Emmanuel Chabrier (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Esnault-Pelterie (allée)		an Mermoz - en face du 5/7 a	venue Francis de Pressensé	Mardi matin	Secteur B
Estienne d'Orves (avenue d')	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Eugène Clotrier (allée)	Bornes enterrées en fa	ce du 4 allée Eugène Clotrier	- 6 avenue Paul de Rutté	Mardi matin	Secteur B
		ne Pottier - angle rue Eugène			Secteur B
Eugène Sinet (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Eugène Sue (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B

				\$	
Eugène Varlin (rue)	Bornes enterrées derr	ière le 10 rue Eugène Varlin - l	3/10 rue Paul Lafargue	Mardi matin	Secteur B
Europe (carrefour de l')	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Fallot (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Fauvettes (allée des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Fauvettes (1 allée des)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Fontaine du Bassin (sentier de la)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Francis de Pressensé (avenue)	Bornes enterrées en face du 5	√7 avenue Francis de Pressens	é - Place Francis de Pressensé	Mardi matin	Secteur B
Francis de Pressensé (14 avenue) (Bacs des logements du collège)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
Francis de Pressensé (16-18 avenue) (résidence)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
François Simiand (place)	Bornes enterrées 7 place F	rançois Simiand - en face du 2 le 10 rue Eugène Varlin	2 rue Robert Hertz - derrière	Mardi matin	Secteur B
François Simiand (10 place) (crèche municipale Magdeleine Rendu)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
Frères de Montgolfier (avenue des)	Bornes enterrées 5/7 a	venue des Frères Montgolfier	- 1 allée Giuseppe Verdi	Mardi matin	Secteur B
Frères Wright (allée des)	Bornes	enterrées 1/3 allée des Frères	Wright	Mardi matin	Secteur B
Friches (allée des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Gabriel Fauré (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Gabriel Voisin (allée)	entre l'allée Clément	Bornes enterrées Ader et l'allée Gabriel Voisin	1 square Henri Sellier	Mardi matin	Secteur B
Gallardons (rue des)	Lundi et jeudi soir	Mardii soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Garnier (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Garros (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Général de Gaulle (rue du)					
du n°2 à 34 (côté pair)			Secteur 4		
du n°1 à 35 (côté impair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Lundi matin	Secteur A
du n°36 à 84 (côté pair)	- Marar of Samour Son	Mororour Son	Secteur 2	Lunurmatin	Octobr A
du n°37 à 83 (côté impair)			Secteur 2		
Général de Gaulle (14 rue du)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Lundi matin	Secteur A
Général de Gaulle (16 rue du)		Mercredi soir	Secteur 4	Lundi matin	Secteur A
Général Duval (rue du)	Bornes enterrées 15.	/17 rue Charles Longuet - 10/1	2 rue Henri Barbusse	Mardi matin	Secteur B
Genêts (allée des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Géo André (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Lundi matin	Secteur B
Georges Brassens (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Georges Vallerey (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Lundi matin	Secteur B
Georges Vallerey (5 allée)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Lundi matin	Secteur B
Giuseppe Verdi (allée)	Born	es enterrées 1 allée Giuseppe	Verdi	Mardi matin	Secteur B
Giuseppe Verdi (allée) Conteneurs des commerces de la place Cyrano de Bergerac	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Mardi matin	Secteur B

			Õ	於	
Grillons (rue des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Guézon (allée du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Gustave Robin (rue)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur C
Gustave Robin (34 rue)	Lundi, jeudi et samedi soir	Mardi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur C
Guynemer (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 2	Mardi matin	Secteur A
Harpon (rue du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Hector Berlioz (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Hélène Roederer (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Henri Barbusse (rue)	Bornes enterrées 10/1	2 rue Henri Barbusse - square	Paul Vaillant Couturier	Mardi matin	Secteur B
Henri de Latouche (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Henri de Latouche (2 avenue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Henri de Latouche (40 avenue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Henri Irénée Marrou (rue)					
du n°1 à 19 (côté impair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Lundi matin	Secteur A
du n°2 à 20 (côté pair)				Lundi matin	
du n°21 à 29 (côté impair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
du n°22 à 30 (côté pair)				Mardi matin	
Henri Matisse (allée)	Bornes enterrées 2/4 i	rue Auguste Renoir - en face o	du 9 rue Auguste Renoir	Lundi matin	Secteur B
Henri Sellier (square)	Bornes enterrées 1	square Henri Sellier - place F	rancis de Pressensé	Mardi matin	Secteur B
Henri Sellier (square) Association de Pétanque	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	PAVE	Mardi matin	Secteur B
Horizon (allée de l')	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Houssieres (mail des)	Bornes enterrées Face a	u 4 mail des Houssières - Fac	e au 13 mail des Houssières	Mardi matin	Secteur B
Houssieres (10 mail des)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Lundi matin	Secteur B
Huit Mai 1945 (rond point du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Icare (allée) (Ecole Léonard de Vinci)	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi soir	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
Jacqueline (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 2	Mardi matin	Secteur A
Jacques Brel (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Jean Allemane (place)	Bornes enterrées 1	5/17 rue Charles Longuet - 10.	/12 rue Henri Barbusse	Mardi matin	Secteur B
Jean Bouin (allée)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Lundi matin	Secteur B
Jean Cocteau (allée)	Bornes enter	rées face au n°4 et n°13 mail o	des Houssières	Lundi matin	Secteur B
Jean Jaures (avenue)					
du n°1 à 119 (côté impair)	mardi et samedi soir	Mercredi soir			
du n°2 à 120 (côté pair)	mardi et samedi soir	Mercredi soir	– Du n°1 au 183 secteur		Du n°1 au 173 secteur A puis
du n°121 à 149 (côté impair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	2, puis du n°185 au 357	Lundi matin	du n°175 à la fin de la rue
du n° 276 à 284 (côté pair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	secteur 1		secteur B
du n°151 à 357 (côté impair)	mardi et samedi soir	Mercredi soir			
Jean Jaures (7 avenue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	– Du n°1 au 183 secteur	Lundi matin	Du n°1 au 173 secteur A puis
Jean Jaures (69 avenue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	2, puis du n°185 au 357	Lundi matin	du n°175 à la fin de la rue
Jean Jaures (72 avenue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	secteur1	Lundi matin	secteur B

			Ď	菸	
Jean Longuet (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi soir	Du n°1 au n°33 et du n°2 au 36bis : jeudi soir en semaine paire Du n°38bis au n°106 et du n°35 au n°71 : vendredi soir en semaine paire	Lundi matin	Secteur A
Jean Mermoz (allée)	Bornes enterré	es 3 allée Jean Mermoz - 4 allé	ée Jean Mermoz	Mardi matin	Secteur B
Jean Monnet (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Jean Paulhan (allée)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Jean-Baptiste Clément (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Jean-Baptiste Corot (place)	Borne	es enterrées place Jean-Baptis	te Corot	Lundi matin	Secteur B
Jeanne (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Joseph Lahuec (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Jules Barbier (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Jules Noël (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Lundi matin	Secteur B
Jules Verne (rue)					
du n°1 à 9 (côté impair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir			
du n°2 à 36 (côté pair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Lundi matin	Secteur B
du n°11 à 21 (côté impair)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin			
Juliette Récamier (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur B
Justice (chemin de la)					
du n°1 à 25 (côté impair)	Bornes enterrées chemin de	la Justice angle allée Toulouse	Lautrec - Allée Maurice Utrillo		
du n°2 à 30 (côté pair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir		Language.	Secteur B
du 27 à 59 (côté impair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	
du 32 à 58 (côté pair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir			
Justice (31 chemin de la)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Justice (40 chemin de la)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Lamartine (rue)	Bornes enterrées 10 rue L	amartine - angle rue Lamartin	ne / rue Marcellin Berthelot	Mardi matin	Secteur B
Lamartine (1 quater rue) (Collège Masaryk)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
Lavoir (rue du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Mardi matin	Secteur A
Léo Delibes (place)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Léo Lagrange (square)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
Léon Blum (avenue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Léon Blum (place)	Bornes enterrées 17 ru	ue Aristide Briand / derrière le	6 allée Marcel Sembat	Mardi matin	Secteur B
Léon Blum (10-12 place) (Crèche parentale Les P'tits Gauguin)	Bornes enterrées 17 ru	ue Aristide Briand / derrière le	6 allée Marcel Sembat	Mardi matin	Secteur B
Léon Blum (6 place) (Multi- Accueil Associatif Mirabelle)	Bornes enterrées 17 ru	ue Aristide Briand / derrière le	6 allée Marcel Sembat	Mardi matin	Secteur B
Léon Martine (rue)					
du n°1 à 23 (côté impair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3		
du n°2 à 20 (côté pair)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir		Mardi matin	Secteur A
du n°20 à 34 (côté pair)	Borne	s enterrées (Résidence de la E	Briaude)		

			Õ	葵	
du n°25 à 37 (côté impair)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin			
du n°36 à 44 (côté pair)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
du n°37bis à 43 (côté impair)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin			
Léonard de Vinci (avenue)	Bornes enterrées 1	allée Louis Bréguet - 1/3 allée 1 square Henri Sellier	des Frères Wright -	Mardi matin	Secteur B
Leonard de Vinci (16 avenue) (Collège Léonard de Vinci)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
Leonard de Vinci (place) (Ecole élémentaire Léonard de Vinci)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
Lieutenant Fernand Colin (avenue du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur1	Lundi matin	Secteur B
Louis Blériot (allée)	Bornes enterré	es 1 avenue Saint-Exupéry - 6	allée Santos Dumont	Mardi matin	Secteur B
Louis Bréguet (allée)	Во	rnes enterrées 1 allée Louis B	réguet	Mardi matin	Secteur B
Loup Pendu (chemin du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Malabry (avenue de)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Malézieu (allée de)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Lundi matin	Secteur A
Malezieu (1 allée de)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Lundi matin	Secteur B
Marc Sangnier (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Marc Sangnier (21 rue) Résidence de la Baleine	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Marcel Sembat (allée)	derrière le 6 allée M	Bornes enterrées larcel Sembat - en face du 4 a	llée Eugène Clotrier	Mardi matin	Secteur B
Marcelin Berthelot (rue)	Bornes enterrée:	s angle rue Lamartine/rue Ma	rcellin Berthelot	Mardi matin	Secteur B
Marguerite (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Marguerite (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 2	Mardi matin	Secteur A
Marie Bonnevial (rue)	Bornes enterrées en face du 7/9 rue Marie Bonnevial - en face du 2V/23 rue Marie Bonnevial			Mardi matin	Secteur B
Marie Bonnevial (4 rue) (Ecole élémentaire Thomas Masaryk) (Ecole maternelle Thomas Masaryk) Bacs présentés Route Forestière de la Corneille	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur1	Mardi matin	Secteur B
Marie-Louise (allée (présentation sur avenue du Bois ou avenue Malabry)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Martyres de la Résistance (chemin des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 2	Lundi matin	Secteur B
Maryse Bastié (allée)	Bornes en	terrées 14/16 rue des Frères N	lontgolfier	Mardi matin	Secteur B
Maurice Ravel (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Maurice Utrillo (allée)	Bornes enterrées allée N	Maurice Utrillo - en face du 9	rue Auguste Renoir	Lundi matin	Secteur B
Maximilien Robespierre (avenue et place)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Maximilien de Robespierre (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur1	Lundi matin	Secteur B
Mérou (rue du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Mésanges (allée des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Michel Berger (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Lundi matin	Secteur B

Mouilleboeufs (allée des) Mardi et samedi soir Mercredi soir Secteur 2 Lundi matin Secteur A Nicolas Appert (rue) Mardi et samedi soir Mercredi soir Secteur 1 Lundi matin Secteur B Nycéphore Niépce (rue) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 1 Lundi matin Secteur B 11 novembre 1918 (carrefour du) Mardi et samedi soir Mercredi soir Secteur 1 Lundi matin Secteur B Parc (avenue du) Mardi et samedi soir Mercredi soir Secteur 4 Lundi matin Secteur A Pasteur (rue) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 2 Lundi matin Secteur A Paul Cézanne (rue) Bornes enterrées angle rue Claude Monet / rue Paul Cézanne-place Jean-Baptiste Corot Lundi matin Secteur B Paul de Rutté (rue) Bornes enterrées 3/5 avenue Paul de Rutté - en face du G avenue Paul de Rutté Mardi matin Secteur B Paul Eluard (allée) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 4 Lundi matin Secteur B Paul Eluard (allée) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 4 Lundi matin Secteur B Paul Gauguin (rue) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 1 Lundi matin Secteur A Paul Gauguin (rue) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 3 Mardi matin Secteur A	
Nycéphore Niépce (rue) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 1 Mardi matin Secteur B 11 novembre 1918 (carrefour du) Mardi et samedi soir Mercredi soir Secteur 1 Lundi matin Secteur B Parc (avenue du) Mardi et samedi soir Mercredi soir Secteur 4 Lundi matin Secteur A Pasteur (rue) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 2 Lundi matin Secteur A Paul Cézanne (rue) angle rue Claude Monet / rue Paul Cézanne - place Jean-Baptiste Corot Lundi matin Secteur B Paul de Rutté (rue) Bornes enterrées 3/5 avenue Paul de Rutté - en face du 6 avenue Paul de Rutté Mardi matin Secteur B Paul Eluard (allée) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 4 Lundi matin Secteur A Paul Gauguin (rue) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 1 Lundi matin Secteur B	
11 novembre 1918 (carrefour du) Parc (avenue du) Mardi et samedi soir Mercredi soir Secteur 1 Lundi matin Secteur B Parc (avenue du) Mardi et samedi soir Mercredi soir Secteur 4 Lundi matin Secteur A Pasteur (rue) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 2 Lundi matin Secteur A Paul Cézanne (rue) Paul Cézanne (rue) Bornes enterrées angle rue Claude Monet / rue Paul Cézanne - place Jean-Baptiste Corot Lundi matin Secteur B Paul Gézanne (rue) Bornes enterrées 3/5 avenue Paul de Rutté - en face du 6 avenue Paul de Rutté Mardi matin Secteur B Paul Eluard (allée) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 4 Lundi matin Secteur B Paul Gauguin (rue) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 1 Lundi matin Secteur B	
Parc (avenue du) Mardi et samedi soir Mercredi soir Secteur 4 Lundi matin Secteur A Pasteur (rue) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 2 Lundi matin Secteur A Paul Cézanne (rue) Paul Cézanne (rue) Bornes enterrées angle rue Claude Monet / rue Paul Cézanne - place Jean-Baptiste Corot Paul de Rutté (rue) Bornes enterrées 3/5 avenue Paul de Rutté - en face du 6 avenue Paul de Rutté Mardi matin Secteur B Paul Eluard (allée) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 4 Lundi matin Secteur B Paul Gauguin (rue) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 1 Lundi matin Secteur B	
Pasteur (rue) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 2 Lundi matin Secteur A Paul Cézanne (rue) angle rue Claude Monet / rue Paul Cézanne - place Jean-Baptiste Corot Lundi matin Secteur B Paul de Rutté (rue) Bornes enterrées 3/5 avenue Paul de Rutté - en face du 6 avenue Paul de Rutté Mardi matin Secteur B Paul Eluard (allée) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 4 Lundi matin Secteur A Paul Gauguin (rue) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 1 Lundi matin Secteur B	
Paul Cézanne (rue) Bornes enterrées angle rue Claude Monet / rue Paul Cézanne - place Jean-Baptiste Corot Lundi matin Secteur B Paul de Rutté (rue) Bornes enterrées 3/5 avenue Paul de Rutté - en face du 6 avenue Paul de Rutté Mardi matin Secteur B Paul Eluard (allée) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 4 Lundi matin Secteur A Paul Gauguin (rue) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 1 Lundi matin Secteur B	
Paul Cézanne (rue) angle rue Claude Monet / rue Paul Cézanne - place Jean-Baptiste Corot Paul de Rutté (rue) Bornes enterrées 3/5 avenue Paul de Rutté - en face du 6 avenue Paul de Rutté Mardi matin Secteur B Paul Eluard (allée) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 4 Lundi matin Secteur A Paul Gauguin (rue) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 1 Lundi matin Secteur B	
Paul Eluard (allée) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 4 Lundi matin Secteur A Paul Gauguin (rue) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 1 Lundi matin Secteur B	
Paul Gauguin (rue) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 1 Lundi matin Secteur B	
Poul Circurdou (rue) Mardi et camedi cair Marardi cair Castaur 2 Mardi matin Castaur A	
Paul Lafargue (rue) Bornes enterrées en face du 8/10 rue Paul Lafargue - 2 rue Edouard Vaillant Mardi matin Secteur B	
Paul Vaillant-Couturier (square) Square Paul Vaillant Couturier - en face du 21/23 rue Marie Bonnevial Mardi matin Secteur B	
Pégoud (rue) Mardi et samedi soir Mercredi soir Secteur 2 Lundi matin Secteur A	
Pépinières (allée des) Mardi et samedi soir Mercredi soir Secteur 2 Lundi matin Secteur A	
Perdue (voie) Mardi et samedi soir Mercredi soir Secteur 4 Mardi matin Secteur A	
Petit Châtenay (rue du) Mardi et samedi soir Mercredi soir Secteur 4 Mardi matin Secteur A	
Pierre Dupont (impasse) Mardi et samedi soir Mercredi soir Secteur 1 Lundi matin Secteur B	
Pierre Mendès-France (rue) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 3 Mardi matin Secteur A	
Pierre Renaudel (rue) Bornes enterrées 6/8 rue Pierre Renaudel - en face du 10 rue Benoît Malon Mardi matin Secteur B	
Pilâtre de Rozier (rue et allée) Bornes enterrées place Pilâtre de Rozier Mardi matin Secteur B	
Pinsons (allée des) Mardi et samedi soir Mercredi soir Secteur 4 Mardi matin Secteur A	
Plessis (avenue du) Mardi et samedi soir Mercredi soir Secteur 2 Lundi matin Secteur A	
Plessis (27 avenue du) Mardi, jeudi et samedi soir Mercredi soir Secteur 2 Lundi matin Secteur A	
Plessis-Piquet (route Forestière du) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 1 Mardi matin Secteur B	
Poirier du Gange (allée du) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 3 Mardi matin Secteur A	
Poisson Bleu (rue du) Mardi et samedi soir Mercredi soir Secteur 2 Lundi matin Secteur A	
Potager (chemin du) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 2 Lundi matin Secteur A	
Prés Hauts (rue des) Mardi et samedi soir Mercredi soir Secteur 4 Lundi matin Secteur A	
Pres Hauts (36 rue des) Mardi, jeudi et samedi soir Mercredi soir Secteur 4 Lundi matin Secteur A	
Pres Hauts (42 rue des) Mardi, jeudi et samedi soir Mercredi soir Secteur 4 Lundi matin Secteur A	
Professeur Einstein (rue du) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 2 Lundi matin Secteur A	
Professeur Fleming (rue du) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 2 Lundi matin Secteur A	
Professeur Roger Leroux (rue du) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 2 Lundi matin Secteur A	
Quatre Chemins (avenue des) Mardi et samedi soir Mercredi soir Secteur 2 Lundi matin Secteur A	
Quatre Fusillés (avenue des) Mardi et samedi matin Mercredi matin Secteur 1 Lundi matin Secteur B	
René Louis Lafforgue (rue) Mardi et samedi soir Mercredi soir Secteur 1 Lundi matin Secteur B	
Robert Hertz (rue) Bornes enterrées en face du 2 rue Robert Hertz- derrière le 18 rue Robert Hertz- 34 rue Robert Hertz Mardi matin Secteur B	
Robinson (avenue de) Mardi et samedi soir Mercredi soir Secteur 2 Lundi matin Secteur A	

			Ō	菸	
Roger Salengro (avenue)					
du n°1 à 97 (côté impair)	- 	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
du n°2 à 78 (côté pair)			Secteur 2		
du n°99 à 125 (côté impair)			Secteur 4		
du n°80 à 114 (côté pair)			Secteur 4		
du n°116 à 156 (côté pair)			Secteur 3		
du n°127 à 143 (côté impair)			Secteur 3		
Roger Salengro (97 avenue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Lundi matin	Secteur A
Roland Gosselin (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 3	Lundi matin	Secteur A
Romantiques (allée des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur1	Lundi matin	Secteur B
Saclay (rue de)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Saclay (5 rue de)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Sainte-Catherine (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Saint-Exupéry (avenue)	Bornes enterrées	1 avenue Saint-Exupéry - 4 all	ée Jean Mermoz	Mardi matin	Secteur B
Saint-Exupery (6 avenue) (Ecole maternelle Suzanne Buisson et gymnase)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur1	Mardi matin	Secteur B
Saint-Leu (route de)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur1	Mardi matin	Secteur B
Santos-Dumont (allée)	Bornes enterrées	1 avenue Saint-Exupéry - 6 all	ée Santos Dumont	Mardi matin	Secteur B
Sceaux (impasse de)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Lundi matin	Secteur A
Seignelay (domaine de) (sentier des Torques)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Séverine (avenue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur1	Lundi matin	Secteur B
Sintes (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Sully Prudhomme (avenue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Sygrie (route de la)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
Sygrie (rue de la)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur1	Mardi matin	Secteur B
Tilleuls (avenue des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur1	Lundi matin	Secteur B
Torques (sentier des) Domaine de Seignelay	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Toulouse-Lautrec (allée)	Bornes enterrées An	gle allée Toulouse-Lautrec et	chemin de la Justice	Lundi matin	Secteur B
Tournelles (route des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Lundi matin	Secteur A
Tournelles (sentier des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Turlurets (rue des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Universitaire (résidence)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Mardi matin	Secteur A
Val d'Aulnay (résidence du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Val de Chateaubriand (résidence)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Vallée d'Aulnay (chemin de la)	Mardi et samedi soir	Mercredi matin	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Vallée aux Loups (voie de la)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B

				癸	
Vallée aux Loups (voie de la) Lycée Jean Jaurès (face au 47)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Vallée aux Loups (47 chemin de la)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Vallée aux Loups (carrefour de la)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B
Vallées (rue des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Verdun (rue de)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Lundi matin	Secteur B
Verrières (allée de)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Verrières (route de)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur 1	Mardi matin	Secteur B
Victor Hugo (allée)	derrière le 6 allée Marcel	Bornes enterrées Sembat - angle rue Lamartir	e / rue Marcellin Berthelot	Mardi matin	Secteur B
Victor Schoelcher (allée)	10 rue Lamartin	Bornes enterrées e - angle rue Lamartine / rue	Marcellin Berthelot	Mardi matin	Secteur B
Vignes (petite voie des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Lundi matin	Secteur A
Vignes (grande voie des)					
du n°1 à 5 (côté impair)	- Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 4	Lundi matin	Secteur A
du n°2 à 4 (côté pair)				Lundi matin	
du n°7 à 35 (côté impair)				Mardi matin	
du n°6 à 36 (côté pair)				Mardi matin	
Vincent Fayo (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Mardi matin	Secteur A
Voltaire (place)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Voltaire (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 2	Lundi matin	Secteur A
Yves du Manoir (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 3	Lundi matin	Secteur B
Yves Montand (villa)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur 1	Lundi matin	Secteur B

Si votre rue ou votre adresse ne figurent pas dans le listing ci-dessus, contactez le :

APPEL GRATUIT 0 800 02 92 92

ou connectez-vous sur valleesud.fr

NOTES	
	_
	_
	_
	_
	_
	_
	_
	_
	_
	_
	_
	_

NOTES	
	_
	_
	_
	_
	_
	_
	_
	_
	_
	_
	_
	_
	_
	_
	_
	_
	_
	_
	_
	_
	_



Des ambassadeurs du tri

SUR LE TERRAIN POUR VOUS SENSIBILISER AUX CONSIGNES DE TRI



Des chargés de relation citoyenne à votre écoute

APPEL GRATUIT 0 800 02 92 92

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 12H30 FT DF 14H00 À 18H00



valleesud.fr

FACILITEZ-VOUS LE TRI DES DÉCHETS!

Obtenez en quelques clics

- Votre calendrier personnalisé et toutes les dates de collecte de votre rue
- Les informations pour changer votre bac dans les meilleurs délais
- Les rappels des consignes de tri







